



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

# CONDITIONS DE TRAVAIL : LES PROFESSIONNELS POSENT LES BASES D'UN PREMIER BILAN

**DGAS  
DPMIS**

L'Assemblée Générale du 25 avril dernier a réuni les professionnels de la DPMIS avec l'intention de faire un point sur le RIFSEEP et de dresser un premier bilan de la réorganisation de la Direction suite au CTP d'octobre 2017, enfin d'échanger sur les conditions de travail.

## ■ RIFSEEP

Les personnels présents – en l'absence des décrets permettant l'application du nouveau régime indemnitaire – ont réaffirmé leur volonté de pouvoir rencontrer la DRH sur cette question. En effet, forts du travail mené l'an dernier avec la CGT et la FSU sur les régimes indemnitaire des différents métiers représentés en PMI, et actant la fin de non-recevoir de la Collectivité d'anticiper la réflexion, l'assemblée générale a décidé de redemander une réunion avec la DRH.

## ■ Conditions de travail

Les professionnels ont pu échanger sur différents points, comme par exemple le sentiment de disparition de la mission de prévention et une propension à centrer les interventions sur l'enregistrement sécurité sociale de l'acte posé. Nova a également fait l'objet d'un échange animé, ainsi que l'absence de secrétariat dédié qui conduit certaines professions à assurer l'accueil du public, le nombre de déplacements sur certaines MDS en l'absence de véhicules dédiés et les lenteurs de remboursement des frais, la prise en compte des demandes de formation, le non-respect des critères de mobilité par la Direction, les effectifs en berne, le trop faible nombre de volants qui, de plus, ne prend pas en compte l'ensemble des professions...

**ENSEMBLE EXIGEONS UN SERVICE PUBLIC  
DE PMI À LA HAUTEUR DES ENJEUX  
DES POPULATIONS !**

## ■ Un premier bilan de la réorganisation de 2017

a pu être engagé avec les difficultés pour les professions qui émergent sur les deux missions PI/PM, la disparition en certains lieux des visites systématiques dans les écoles, l'absence de réunion globale dans les MDS avec leurs collègues du social, la difficulté pour les médecins de pôle de voir l'ensemble des agents tant la tâche est grande, l'absence d'harmonisation d'un territoire à l'autre, la difficulté de positionnement entre les sages-femmes référentes et les médecins adjoints par endroit...

**Au regard de ces différents points évoqués et du besoin de poursuivre l'échange, le personnel présent a décidé de se revoir le 13 mai 2019 au matin afin de construire un cahier revendicatif complet à présenter à tous les professionnels de PMI et à la Collectivité dans le cadre d'une demande de RDV spécifique.**

➔ Par ailleurs, nous demandons à chaque MDS de dresser un bilan des personnels absents toutes professions confondues, en spécifiant le motif (maladie ordinaire, longue maladie, disponibilité, mutation, congé parental...) et de l'envoyer au plus tôt aux syndicats CGT et FSU.

La CGT et la FSU vous informeront d'une prochaine date d'Assemblée Générale en vue de vous présenter le cahier revendicatif de la PMI.